

Règlement de Jeu

Article 1 : Organisateur du jeu

Conformément aux dispositions de la loi numéro 62 de l'année 2002, la **Société AZIZA** de commerce de détail, immatriculée au registre national des entreprises sous l'identifiant unique le N° 1259149J, et dont le siège social est sis au 22 Rue de l'électricité Z.I Ben Arous (La société organisatrice).

Organise un jeu sous l'intitulé :

Jeu 11^{ème} Anniversaire Aziza (Le Jeu ANNIVERSAIRE)

Toute participation au présent jeu implique l'acceptation sans réserve du présent règlement. Toute règle du présent règlement qui s'avèrera contraire à la loi sera considérée nulle et remplacée par son équivalent légalement juste.

Article 2 : Durée et lieux :

Le Jeu se déroulera du 15/01/2025 au 04/02/2025, dans tous les points de vente des magasins Aziza (Le Magasin), sur l'application "Magasins Aziza" et sur le site internet de la société organisatrice www.aziza.tn . Le Jeu est accessible au public sans distinction autre que légale, désireux d'y participer sans obligation d'achat.

Article 3 : Conditions d'accès au Jeu

- 3-1) Le Jeu est gratuit, sans obligation d'achat et accessible à toute personne résidente en Tunisie souhaitant y participer .
- 3-2) La participation au jeu est ouverte toute la journée durant les horaires d'ouvertures du magasin et n'est pas limitée
- 3-3) Le personnel de « AZIZA » ne peut pas participer à ce jeu, et en cas de participation elle sera considérée comme nulle.
- 3-4) Toute participation d'un mineur au jeu nécessite l'accord préalable de son tuteur.
- 3-5) La société organisatrice se réserve le droit de disqualifier sans préavis toute participation illégale.
- 3-6) La société organisatrice pourra effectuer directement ou indirectement toute vérification nécessaire afin de contrôler la qualité des participants.
- 3-7) La société organisatrice se réserve également le droit de poursuivre toute participation frauduleuse et d'annuler tout gain lié à une telle participation
- 3-8) Le simple fait de participer au jeu sera considéré comme acceptation de ses règles et règlements.

Article 4 : Modalité de participation

Pour participer au Jeu il suffit de :

- Scannez gratuitement via son téléphone mobile le QR codes affiché sur son ticket de caisse **ou** aller sur l'application Magasins Aziza ou sur le site aziza .tn pour saisir son code

Ou

- S'inscrire sans code via le formulaire de participation disponible sur le site Aziza.tn disponible sur le site aziza.tn

Ou

- Envoyer par courrier une demande de participation à l'adresse du Notaire **Maitre Houcin LAGRAM sis à 4 rue Essourour immeuble les orangers 2ème étage B10 en face tribunal de première instance de ben Arous - Ben Arous**, le coût d'envoi du courrier peut être remboursé sur demande.

Article 5 : Désignation Gagnant

Est désigné gagnant par un système automatisé de tirage aléatoire inspecté par **l'huissier de justice maître Radhouane Mahfoudi**, sis au N° 7 Rue Jrid, immeuble Amine – 3^{ème} étage B C4.

Le participant scannant les QR codes du jeu **anniversaire**, et qui suite à l'inscription découvre instantanément la valeur du bon de réduction sur un ensemble de marque

Le participant tiré au sort sur l'ensemble des participations reçues :

- Par courrier adressé au notaire,
- Par inscription enregistré sur le site aziza.tn
- Par inscription via le scan du QR code affiché sur son ticket de caisse

Toute personne participante sur le site et/ou l'application avec ou sans code sera inscrite automatiquement au tirage au sort pour tenter de gagner les gros lots mis en jeu et qui sont listés dans l'article 6.

Les gagnants tirés au sort seront rappelés par la société Aziza ou le notaire pour confirmer leur identité, ils devront se présenter au siège social de la société organisatrice pour récupérer leurs dotations.

Article 6 : Gains :

La valeur des bons de réduction varie entre 500 millimes et 2 dinars sur plusieurs marques de produits disponibles en magasin, les bons seront valables du 15 Janvier au 4 Février 2025

Les gros lots seront assignés aux gagnants suite à des tirages au sort sur l'ensemble des participants enregistrés sur le site et l'application

- La liste des gains ci-dessous
- Les gains ne sont ni échangeables, ni remboursables contre leur valeur en argent

Désignation	Quantité	prix unitaire	Total
PARURE EN OR	3	3500	10500
TV TELEFUNKEN 50"	1	1619	1619
FOUR BRANDT	16		0
TV TELEFUNKEN 32"	8	395	3160
MOTO ZIMOTA	7	2700	18900
TROTINETTE ELECTRIQUE	1	1395	1395
IPHONE 15 PRO	2	5990	11980
TV TCL 40"	9	906	8154
KIT GAMER	8	149	1192
MICRO-ONDE SCHNEIDER	3	400	1200
MICRO-ONDE SABA	3	400	1200
SAMSUNG Z FLIP	2	4300	8600
PLAY STATION 5	2	3024	6048
TV SAMSUNG 43"	1	1499	1499
AIR FRYER KENWOOD	2	469	938
ROBOT PATISSIER BRANDT	1	479	479
machine à laver LG	1	1427,73	1427,73
MACHINE A LAVER ORIENT	1		0
ROBOT CUISINE TECKWOOD	1	549	549

Article 7 : Le planning de tirage au sort

Heure du tirage		10H	12H	16H	20
Jour	JOUR	1	2	3	4
15/01/2024	MERCREDI	PARURE EN OR	TV TELEFUNKEN 50"	FOUR BRANDT	TV TELEFUNKEN 32"
16/01/2024	Jeudi	MOTO ZIMOTA	FOUR BRANDT	TROTINETTE ELECTRIQUE	
17/01/2024	VENDREDI	FOUR BRANDT	IPHONE 15 PRO	TV TELEFUNKEN 32"	TV TCL 40"
18/01/2024	SAMEDI	TV TELEFUNKEN 32"	KIT GAMER	MICRO-ONDE SCHNEIDER	
19/01/2024	DIMANCHE	FOUR BRANDT	MOTO ZIMOTA	TV TCL 40"	KIT GAMER
20/01/2024	LUNDI	MICRO-ONDE SABA	FOUR BRANDT	machine à laver LG	PLAY STATION 5
21/01/2024	MARDI	MOTO ZIMOTA	KIT GAMER	TV TCL 40"	
22/01/2024	MERCREDI	SAMSUNG Z FLIP	TV TELEFUNKEN 32"	FOUR BRANDT	
23/01/2024	JEUDI	FOUR BRANDT	PLAY STATION 5	MICRO-ONDE SCHNEIDER	KIT GAMER
24/01/2024	VENDREDI	TV SAMSUNG 43"	FOUR BRANDT	MOTO ZIMOTA	
25/01/2024	SAMEDI	TV TCL 40"	PARURE EN OR	FOUR BRANDT	
26/01/2024	DIMANCHE	MOTO ZIMOTA	TV TELEFUNKEN 32"	KIT GAMER	FOUR BRANDT
27/01/2024	LUNDI	FOUR BRANDT	TV TCL 40"	AIR FRYER KENWOOD	
28/01/2024	MARDI	TV TELEFUNKEN 32"	FOUR BRANDT	MICRO-ONDE SABA	KIT GAMER
29/01/2024	MERCREDI	PARURE EN OR	TV TCL 40"	ROBOT CUISINE TECKWOOD	
30/01/2024	JEUDI	FOUR BRANDT	KIT GAMER	MICRO-ONDE SABA	SAMSUNG Z FLIP
31/01/2024	VENDREDI	MICRO-ONDE SCHNEIDER	MOTO ZIMOTA	TV TCL 40"	
01/02/2024	SAMEDI	TV TELEFUNKEN 32"	FOUR BRANDT	ROBOT PATISSIER BRANDT	
02/02/2024	DIMANCHE	TV TCL 40"	IPHONE 15 PRO	FOUR BRANDT	AIR FRYER KENWOOD
03/02/2024	LUNDI	MOTO ZIMOTA	TV TELEFUNKEN 32"	MACHINE A LAVER NEWSTAR	
04/02/2024	MARDI	TV TCL 40"	FOUR BRANDT	KIT GAMER	MACHINE A LAVER ORIENT

Article 8 : Autorisation du gagnant :

Les gagnants autorisent la société organisatrice à utiliser leur nom et leur photo et vidéos à toutes fins publicitaires jugées nécessaires par l'organisateur sans versement d'aucun droit d'utilisation de ces noms et photos et ce pour une durée illimitée.

Article 9 : Modifications, Réserves, Limitations de responsabilités :

La société organisatrice se réserve le droit de modifier, écourter, interrompre, ou annuler le présent jeu dans les éventualités suivantes :

- Dysfonctionnement de matériel et de logiciel
- De mesures sanitaires restrictives dues à la pandémie du covid 19
- Cas de force majeure ou de perturbations indépendantes de sa volonté, pouvant affecter le bon déroulement du jeu.
- Intervention malveillante

- ✓ La responsabilité de la société organisatrice ne saurait être engagée de ce fait, et aucun dédommagement ne pourra être demandé par les participants.
- ✓ La société organisatrice se réserve dans tous les cas la possibilité de prolonger ou d'écourter la période de participation, et de reporter toute date annoncée. Toute interruption du présent jeu, ainsi que toute modification du présent règlement feront l'objet d'un avenant.
- ✓ Les participants déclarent accepter de participer au jeu en toute liberté aux conditions et modalités du présent règlement.
- ✓ Les participants sont tenus de prendre leurs dispositions pour pouvoir bénéficier de leur gain en temps et en heure.

Article 10 : Règlement droit d'information :

Toute demande ou réclamation quant au déroulement du jeu et à l'attribution des gains devront être transmises par écrit à la société organisatrice et au plus tard le 04/03/2025 à l'adresse suivante : contact@aziza.tn Les demandes ou réclamations transmises hors délai ne seront pas traitées.

Le règlement est disponible gratuitement par simple demande écrite à l'adresse du Notaire **Maitre Houcin LAGRAM** sis à **4 rue Essourour immeuble les orangers 2ème étage B10 en face tribunal de première instance de ben Arous - Ben Arous** sous l'intitulé « **Jeu 11^{ème} anniversaire Aziza** ».

Article 11 : Tribunaux compétents.

La société organisatrice et les participants au jeu s'efforceront de résoudre à l'amiable tout litige qui surviendrait à l'occasion de l'exécution du présent règlement.

En cas de désaccord définitif, et sous réserve des dispositions légales, les tribunaux de Ben Arous seront les seuls compétents.

Article 12 : Protection des Données Personnelles.

La Société AZIZA s'engage à respecter la vie privée des participants et à traiter l'ensemble des données personnelles conformément à la législation tunisienne en vigueur sur la protection des données personnelles.

Les informations fournies par les participants seront traitées en conformité avec la loi applicable, dans le respect de la confidentialité et des droits liés à la protection des données.

Les données personnelles enregistrées dans le cadre de ce jeu pourront être utilisées par la Société AZIZA à des fins commerciales, marketing ou promotionnelles.

Fait à Ben Arous le 13/01/2025

La Société AZIZA DE COMMERCE DE DETAIL
Organisateur

Maître Houcine LAGRAM
Le Notaire